Les ailes sont médiocres; l'index vient s'appliquer et se terminer à l'extrémité de la première phalange du médius, le pouce est court et le disque adhésif, de forme circulaire et aplati en dessous, occupe toute la longueur de ce doigt.

L'aile s'attache au pied dans toute sa portion métacarpienne. Le disque adhésif placé au-dessous de celui-ci est plus petit que celui du pouce. La queue est longue et déborde notablement la membrane interfémorale.

Longueur	du corps et de la tête,	6	centimètres.
—	de la tête,	2,2	—
—	de la queue entière,	4,8	—
—	de la partie libre de la queue,	1,5	—
—	de l'oreille,	3,2	—
—	de l'avant-bras,	5,1	—
—	du pouce,	0,7	—
—	du tibia,	1,9	—

Le *Myzopoda* se distingue nettement du *Tyroptera* par la longueur de ses oreilles, l'absence d'oreillons, l'existence d'une phalange à l'index, le développement de la portion libre de la queue et la position des incisives supérieures par rapport à la canine; ce genre ne peut prendre place dans aucune des sections de la famille des *Vespertilionides*, et il devra constituer, parmi ces Chiroptères, un groupe de même valeur zoologique que celui des *Plecoti*, des *Vespertiliones* ou des *Miniopteri*.

Observations sur les Chauves-Souris des îles Seychelles, par M. A. Milne-Edwards.

Jusqu'à présent tous les auteurs qui se sont occupés de ce sujet ont considéré la Roussette de ce petit archipel comme identique à celle de Madagascar (*Pteropus Edwardsii*). Ces animaux offrent cependant entre eux des différences constantes. Tous ceux des Seychelles qui ont été recueillis par M. Lantz se distinguent par leur teinte foncée, les parties inférieures étant d'un brun qui passe souvent au noir sur l'abdomen, tandis que le pelage de ces régions est d'un jaune très-clair chez toutes les Roussettes de Madagascar, enfin le collier roux ferrugi-

neux si marqué de ces chiroptères manque chez ceux des Seychelles. M. A. Milne-Edwards pense qu'il existe donc dans ces îles une race bien reconnaissable de Roussette qu'il propose de désigner sous le nom de *Pteropus Seychellensis*.

Note sur quelques crustacés nouveaux appartenant au groupe des Oxyrhynques,

par M. A. Milne-Edwards.

GENRE OPLOPISA.

Ce genre, bien que très-rapproché des Pises, se distingue par la forme des pattes-mâchoires et du cadre buccal. Ce dernier, au lieu d'être terminé par un bord droit, s'avance beaucoup plus sur les côtés que dans sa portion médiane, aussi le quatrième article des pattes-mâchoires externes est-il très-dilaté à son angle antéro-externe, tandis qu'il est tronqué en dedans. La carapace est pyriforme. Le front est constitué par deux cornes rostrales et les angles orbitaires internes sont spiniformes. L'orbite est incomplétement formée en dessous, le bord orbitaire inférieur étant séparé de l'article basilaire de l'antenne externe par une échancrure profonde et large. Ce dernier article est peu élargi et la tige mobile est insérée à découvert et n'atteint pas l'extrémité du rostre ; les fossettes antennulaires sont grandes.

OPLOPISA SPINIPES.

Carapace épaisse et bombée, peu poilue. Régions peu distinctes. Quatre tubercules surmontent la région gastrique : trois d'entre eux sont situés en avant sur une ligne transversale, le quatrième est en arrière. Quelques tubercules se remarquent aussi sur la région cardiaque, ainsi que sur les régions branchiales et hépatiques entre ces tubercules ; le test est couvert de fines granulations. Rostre étroit constitué par deux cornes droites et divergentes. Sa longueur est environ un tiers de celle de la